



LE RETRAITÉ DES POSTAUX

Permanence le Mardi
de 14 h 30 à 17 h 30
67 rue de Turbigo
Pièce 204 - 2^{ème} étage
Tél. : 01 44 78 54 65
01 48 87 68 15
e-mail : cgtufr.postaux@orange.fr
CCP : 17 490 45 S PARIS

FÉVRIER 2018 - N° 46

ÉDITO :

Pouvoir d'achat, c'est la 2^{ème} fois que notre retraite recule en moins de 5 ans.

Sommaire

- Pouvoir d'achat
- Petit rappel des faits et des chiffres
- Retraite par capitalisation
- Evolution du pouvoir d'achat
- USR Paris
- Désarmement
- Renforcement de la CGT
- Continuité syndicale
- NVO IMPÔTS

Notre pouvoir d'achat recule de manière spectaculaire en janvier 2018, suite aux mesures prises par Macron sur la CSG. Trois exemples pris chez des retraités de La Poste, un cadre retraité, Didier pour lui ce sera - 45,12 Euros, les deux autres étaient facteurs, Roger : - 28,70 € par mois pour une retraite de 1 330 €, Solange - 13 € pour une retraite de 1 230 €. C'est injuste et inacceptable.

Le gouvernement Macron fidèle serviteur des grands patrons de l'industrie et des banques mène une bataille idéologique intense avec l'aide des médias dont ils sont les propriétaires pour faire croire que les retraités sont des privilégiés, des nantis...

Voyons bien que pour livrer toute la société française au capital, il lui faut gagner cette bataille. Les confédérations syndicales privilégient le « dialogue » avec le Medef et le gouvernement totalement à son service. La CGT se retrouve souvent seule à organiser la lutte, les dirigeants de la CFDT étant le fer de lance de la collaboration de classe.

Cela ne doit pas nous impressionner, nos revendications sont justes, légitimes et les moyens existent pour les satisfaire. Là encore deux exemples : en 1987 lors de la création du CAC 40, la capitalisation boursière était de 56,5 milliards d'€, elle a atteint 1 179 milliards € en 2017, soit 20 fois plus. En 1987 le produit intérieur brut français était de 860 milliards d'€ et en 2016 il atteint 2 270 milliards d'€, à peine 3 fois plus ! Vos retraites ont-elles augmenté dans ces proportions ? Non bien sûr.

Nos pensions peuvent être augmentées sans mettre en péril l'économie, bien au contraire ce serait un moyen de la relancer, alors oui exigeons 300 € de plus par mois, le retour à une véritable protection sociale gérée et garantie par la Sécurité Sociale, débarrassée de ses parasites patronaux et des multinationales de la Chimie, etc.... Les luttes revendicatives et sociales sont nombreuses et touchent divers secteurs que ce soit dans l'industrie, les services publics, aujourd'hui les gardiens de prison, la santé. Il suffit de rappeler que 1 750 luttes ont eut lieu en 2017 dans les hôpitaux. L'appétit des patrons est sans limite, le capital ne s'est pas créé pour régler les problèmes sociaux, le profit est son seul but nous le savons.

**Soyons offensifs, faisons toutes et tous ensemble du 15 mars
une manifestation nationale des retraités qui montre notre
détermination à ne pas se laisser manger « la laine sur le dos ».**



Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications

SECTION UFR - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03

CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27 - site : www.cgt-postaux.fr - e.mail : cgtufr.postaux@orange.fr

Petit rappel des faits et des chiffres :

EDF les frais de mise en service d'un compteur électrique étaient de 11,47 € en 2004, en 2016 ils sont passés à 27,70 €, soit + 141,5 %.

Un changement de compteur électrique était gratuit en 2004, en 2016 ça coûte : 54,57 €, etc... (source : CGT énergie). Le pillage du service public est à l'œuvre pour le plus grand profit des grands groupes capitalistes de l'énergie...

Evolution du pouvoir d'achat :

Un camarade nous signale : en faisant ses calculs, sur le loyer, l'assurance, la mutuelle, le transport, le téléphone, l'EDF, entre 2012 et 2017 il a perdu 1 898 €uros par an...

Et ce n'est pas l'augmentation de 0,8% en novembre 2017 qui représente 10,60 €, pour 2 mois ça fait seulement 21,20 €uros, qui va compenser ce recul !

Retraite par capitalisation :

Parlons-en, en discutant avec une amie retraitée, elle nous dit que sa pension complémentaire par capitalisation va baisser de - 12% en janvier 2018 et c'est la 3^{ème} fois que celle-ci baisse depuis qu'elle est à la retraite.

Pour la CGT, la retraite par capitalisation c'est non, le seul système juste c'est la retraite par répartition.

USR Paris (Union Syndicale des Retraités) a tenu son congrès les 1 et 2 Février, nous avons droit à 5 délégués : Didier Authier, Eliane Bouillet, Daniel Bussy, Philippe Gitton et Roger Domard ont représenté la section des retraités. Le congrès a élu à la CE de l'USR Didier Authier, Eliane Bouillet, Daniel Bussy et Joël Ragonneau.

Désarmement : La France doit ratifier le traité d'interdiction des armes nucléaires adopté par l'ONU en Juillet 2017, notre section a recueilli plus de 80 signatures, le combat doit être poursuivi alors que plus de 1 600 milliards de dollars sont consacrés aux budgets d'armement dans le monde.

Renforcement de la CGT

On en parle peu dans le document, pourtant c'est crucial. Nous devons revoir notre façon de faire pour recruter de nouveaux syndiqués.

Les réunions de syndiqués ne sont pas suffisantes, nous sommes entre nous, il faut être beaucoup plus nombreux pour faire plier le capital.

Pour recruter, il faut aller où sont les retraités, lieux de vie, marchés ou autres...

Pour La Poste, aller devant les bureaux et centres de distribution avec la participation du syndicat départemental et de la section syndicale du lieu.

Surtout, nous devons écouter les personnes à qui nous nous adressons, nous serons peut-être surpris de leurs réflexions.

Continuité syndicale

On en parle, reparle et nous n'avancions pas !

Globalement, la CGT perd 7 syndiqués sur 10 qui ne reprennent pas la carte au départ en retraite. Si cela continue, nous allons à la catastrophe.

La continuité syndicale, ce n'est pas seulement l'affaire de la section des retraités, c'est aussi le syndicat départemental et surtout la section syndicale de l'entreprise. Cette dernière doit nous avertir bien avant le départ en retraite afin de nouer le contact avec le futur retraité.

Quelques chiffres :

- 2000 : 153369 adhérents à l'U.C.R.

- 2014 : 106559 adhérents à l'U.C.R.

Je ne fais pas de commentaire, c'est une hécatombe.

Autre sujet tout aussi important, des sections syndicales d'actifs gardent des retraités dans leurs effectifs. Ça existe aussi aux Postaux.

Ces Camarades ne sont plus dans l'entreprise, donc aucune info et contact avec la CGT, résultat au bout de quelques années, c'est la démission de 12 000 adhérents retraités qui sont encore comptabilisés dans des sections d'actifs, ce n'est pas leur place.

Voici quelques idées à propos du prochain Congrès de l'U.S.R.

A vous de voir si ça peut faire l'objet d'un amendement ou d'une intervention au Congrès.

NVO IMPÔTS

"Ne déclarez pas 1 € de trop"

En plus de conseils pour la déclaration de vos revenus (sauce Macron), hausse de la CSG, taxe d'habitation, emploi à domicile, prélèvement à la source. Des dossiers d'actualité pour les retraités. Quelques exemplaires sont disponibles rue Turbigo, passez vos commandes et règlement, vous la recevrez à domicile.

Vous changez d'adresse, faites-nous connaître votre nouvelle adresse...